

LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE AU 30 SEPTEMBRE 2017

Fin septembre 2017, la prime d'activité est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 379 800 bénéficiaires résidant en Île-de-France (pour un montant moyen de 177 euros€ par mois), soit 1 100 allocataires de plus qu'au trimestre précédent (+ 0,3 %). En un an, les effectifs ont crû de près de 28 600 foyers. Pour 15,4 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans (58 700). Au total, en Île-de-France, cette prestation couvre 819 300 personnes. Plus de neuf bénéficiaires sur dix perçoivent une bonification individuelle, traduisant ainsi le soutien de la prestation aux plus actifs.

■ Une progression ralentie des bénéficiaires de la prime d'activité

Au 30 septembre 2017, la prime d'activité (1) est versée par les Caf à 379 800 bénéficiaires résidant en Île-de-France (cf. tableau 1.), soit 1 100 de plus qu'au trimestre précédent avec une très légère hausse de + 0,3 point (cf. Encadré).

En un an, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité ayant un responsable de dossier âgé de moins de 25 ans est passé de 56 300 en septembre 2016 à 58 700 en septembre 2017 (soit + 4,2 %) et depuis la mise en place du dispositif pour les jeunes, les effectifs ont progressé de plus d'un quart (+ 25,9 %).

Encadré

Instaurée par la loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, la prime d'activité a pour vocation, comme les précédents compléments de revenus d'activité, d'inciter à l'emploi et de soutenir les travailleurs modestes, mais son ciblage sur les bas revenus est accentué, notamment les jeunes actifs. Elle s'est substituée à la composante du revenu de solidarité active (Rsa activité) et à la prime pour l'emploi (PPE). Ses modalités de versement sont proches de celles du Rsa activité : le versement de la prestation est mensuel et il repose sur une déclaration de revenus trimestrielle. Plusieurs innovations sont introduites : le montant de la prime d'activité est augmenté de bonifications individuelles attribuées à chacun des membres du foyer, qui exerce une activité professionnelle et dont les revenus mensuels dépassent 0,5 SMIC net (le bonus est modulable entre 0,5 et 0,8 SMIC net puis fixé à 67€ euros au-delà) ; par ailleurs elle est ouverte à de nouveaux publics, les jeunes de 18 à 25 ans, et aux étudiants exerçant une activité si leurs revenus nets sont supérieurs à 0,78 Smic mensuel net ; enfin elle est calculée selon la règle de l'effet figé, c'est-à-dire que son montant est identique pour trois mois de droits.

(1) Versée trimestriellement par les caisses d'allocations familiales, à partir des revenus du trimestre précédent, la prestation est dépendante d'un montant forfaitaire (MF), variable selon la composition familiale, qui intervient dans le calcul de la prestation de la façon suivante : PA = MF + bonification individuelle - 38 % des revenus d'activité - ressources hors revenus d'activité - [(MF - ensemble des ressources) si positif].

Tableau 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité entre mars 2016 et septembre 2017, en Île-de-France

	Fin mars 2016	Fin juin 2016	Fin septembre 2016	Fin décembre 2016	Fin mars 2017	Fin juin 2017	Fin septembre 2017
Bénéficiaires de la prime d'activité	277 095	336 982	351 242	356 999	364 335	378 721	379 816
avec au moins une bonification individuelle	249 485	306 113	319 803	328 082	333 971	347 070	349 507
avec majoration pour isolement	21 571	24 881	25 655	26 166	24 479	24 414	24 165
moins de 25 ans*	46 605	56 169	56 319	56 716	58 805	60 898	58 666
25 ans ou plus*	230 490	280 813	294 923	300 283	305 530	317 823	321 150

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016 et 2017.

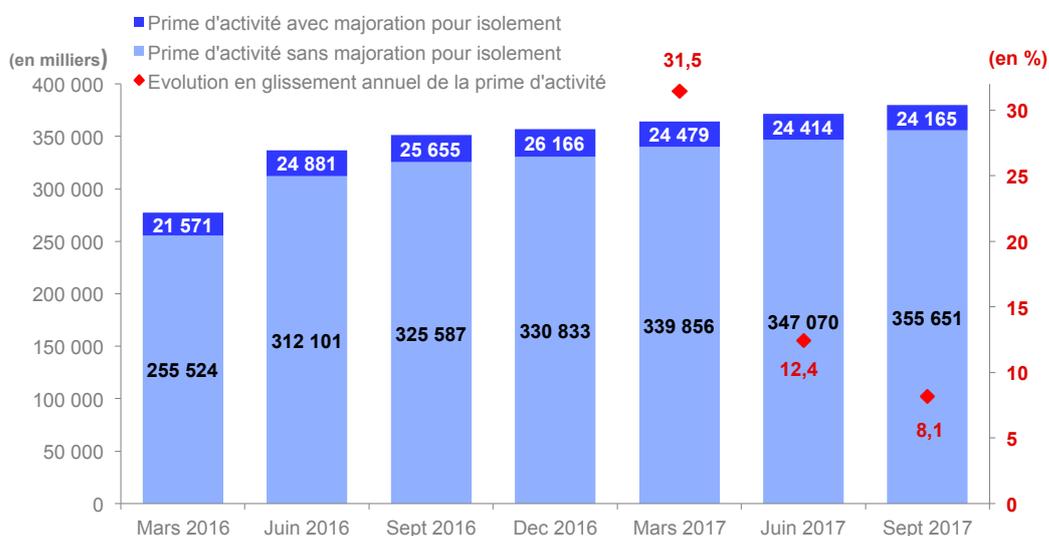
Lecture : Fin septembre 2017, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité âgés de 25 ans ou plus s'établit à 321 150.

*âge du responsable du dossier

C'est moins qu'au trimestre précédent (60 900) ; pour la première fois depuis la mise en place de la prestation, le nombre de jeunes bénéficiaires de la prime d'activité diminue (- 3,7 % par rapport à juin 2017).

septembre 2017, il est passé de 351 200 à 379 800 foyers, soit une augmentation de + 8,1 % sur un an. C'est près de 2 points de plus qu'au niveau national (2) (+ 6,4 %). Une nuance est une nouvelle fois

Figure 1. Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016 et mars, juin et septembre 2017.

Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité en septembre 2017 s'établit à + 8,1 %.

Le nombre de foyers bénéficiant de la prime d'activité poursuit toujours sa progression depuis la mise en œuvre du dispositif début 2016 (cf. figure 1.), mais à un rythme moins soutenu. Entre septembre 2016 et

à apporter selon les composantes. La croissance du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité avec au moins une bonification individuelle ne cesse de se poursuivre ; tandis que ceux percevant la majoration

Tableau 2. Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 30 septembre 2017

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Prime d'activité	53 626	34 847	61 612	37 538	40 652	33 417	34 009	37 249	332 950
Rsa socle + Prime d'activité	10 009	4 619	9 942	5 308	4 536	3 574	4 074	4 804	46 866
Total Prime d'activité	63 635	39 466	71 554	42 846	45 188	36 991	38 083	42 053	379 816
Avec au moins une bonification individuel	54 944	36 050	65 614	39 548	42 935	35 128	35 897	39 391	349 507
Avec majoration pour isolement	2 720	2 264	4 625	2 854	3 203	2 575	2 864	3 060	24 165
Evolution 30-06-2017/30-09-2017 (en%)	0,0	0,3	-0,1	1,2	0,8	-0,3	0,0	0,8	0,3
Personnes couvertes par la Prime d'activité	113 524	80 161	177 218	94 547	95 800	76 841	84 156	97 102	819 349
Population couverte par la Prime d'activité	5,1	5,0	11,3	6,9	7,0	5,4	6,6	8,1	6,8

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, septembre 2017 ; Insee, Rp 2014.

Lecture : Fin septembre 2017, le nombre d'allocataires parisiens de la prime d'activité s'établit à 63 635.

(2) Ben-Tamansourt, H., Favrat, A., « Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité 2,61 millions à fin septembre 2017 », *Prime d'activité conjoncture*, n°7, décembre 2017.

pour isolement passent de 25 700 à 24 200, soit une baisse annuelle de - 5,8 %.

En ajoutant aux allocataires, leurs éventuels conjoints, enfant(s) ou autres personnes à charge, l'ensemble des personnes couvertes par la prime d'activité s'élève à 819 300 fin septembre 2017 (+ 4 600 par rapport à juin 2017) : elle concerne donc près de 379 800 adultes responsables de dossier, leurs conjoints éventuels, près de 103 800, et les enfants ou autres personnes à charge 335 800.

Par ailleurs, près de 349 500 foyers comptent au moins une personne percevant une bonification individuelle (cf. tableau 2.), ce qui signifie que leurs revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 0,5 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (3).

La part de ces foyers avec au moins une personne percevant une bonification individuelle, reste relativement stable (92,0 % en septembre 2017) traduisant ainsi toujours le soutien à l'activité impulsé par la prestation. Sur ce troisième trimestre, le montant moyen des bonifications perçues par le foyer s'élève à 51,4 euros par mois, toujours du même ordre qu'aux trimestres précédents. Les Caf d'Île-de-France ont versé près de 63,4 millions d'euros au titre de la prime d'activité, pour un montant moyen de 167 euros par mois.

En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle ; en effet près de 46 900 foyers allocataires franciliens sont

concernés par ce cumul des 2 prestations, soit 12,3 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité.

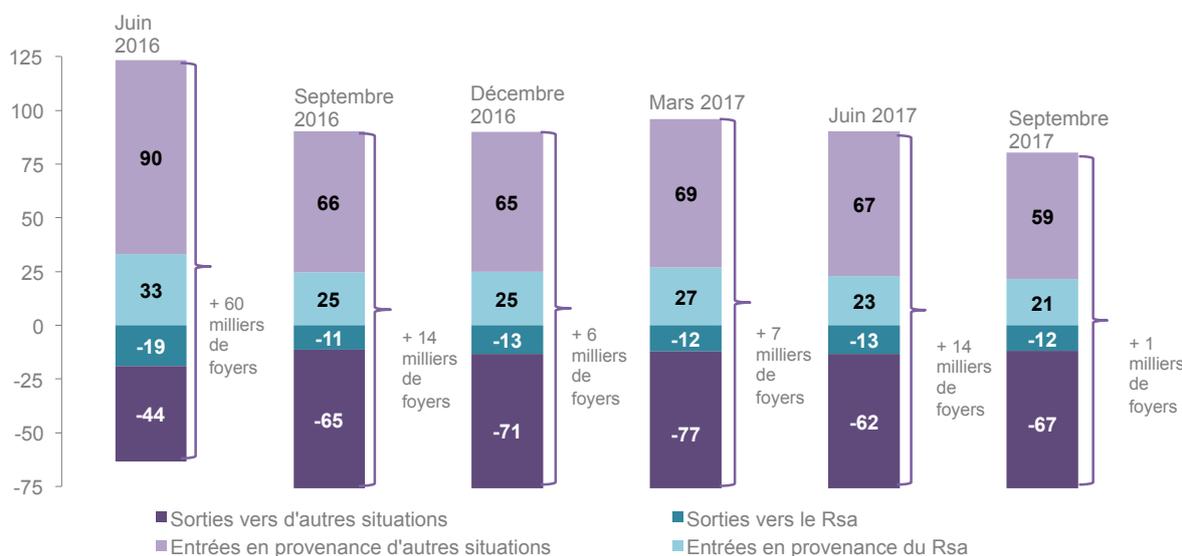
Au niveau départemental, avec + 1,2 %, c'est le Val-de-Marne qui a connu l'évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité la plus importante. Les autres départements sont tous très proches d'une évolution quasi nulle.

Finalement, on observe une croissance moins dynamique du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité (connus au moment de la publication) par rapport aux deux trimestres précédents (cf. figure 2.). Cette variation du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité se déduit du moindre nombre d'ouvertures de droit (entrées) d'un trimestre à l'autre par rapport à celui des sorties.

La montée en charge dans les premiers mois du dispositif de la prime d'activité se caractérise par un nombre d'ouvertures de droit très élevé entre mars et juin 2016 (+ 123 000) puis une stabilisation du nombre d'entrées les trimestres suivants jusqu'à juin 2017. Ce nombre d'ouverture de droits diminue sur le dernier trimestre (- 10 000 entrées entre juin et septembre 2017).

Pour rappel, les entrants dans ce dispositif peuvent soit bénéficier du Rsa au trimestre précédent, soit être dans une autre situation (nouvelle demande, droit suspendu à la prime d'activité, perception d'une autre prestation autre que la prime d'activité ou le Rsa, perception d'indemnités de chômage ou toute autre situation).

Figure 2. Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016 et mars, juin et septembre 2017.
Lecture : Entre juin 2017 et septembre 2017, environ 80 000 foyers sont entrés dans la prime d'activité.

(3) Ce bonus individuel qui vise à encourager l'activité de chaque membre du foyer au-delà d'un mi-temps (versé à partir de 0,5 Smic), croît linéairement jusqu'à 0,8 smic, pour atteindre une valeur maximale de 67 euros par mois. Il reste constant jusqu'à l'extinction progressive des droits à la prestation.

Cette diminution trimestrielle du nombre d'ouvertures de droit résulte principalement de la baisse des entrées en provenance d'autres situations qui passent de près 67 000 en juin à 59 000 en septembre 2017. Les entrées en provenance du Rsa restent quant à elles relativement stables depuis la mise en place de la nouvelle prestation.

Parallèlement, après avoir connu une baisse au trimestre précédent, le nombre de sorties de la prime d'activité augmente de nouveau entre juin et septembre 2017 passant de 75 800 à 79 200. ■

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France